

À propos du Technicum cantonal

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **88 (1959)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

A propos du Technicum cantonal

Dans le rapport que le *Bulletin pédagogique* N° 3-4/1959 a publié au sujet de l'expérience d'information professionnelle du 4^e arrondissement, nous avons reporté tous les commentaires que nous avaient adressés parents, maîtres et autorités communales. Nous l'avons fait par souci d'exactitude et d'objectivité, afin de bien montrer l'état d'esprit des personnes questionnées et les obstacles que l'introduction de l'information professionnelle à l'école pouvait rencontrer.

L'une de ces remarques avait trait au recrutement des apprentis et élèves de notre Technicum cantonal. Telle qu'elle était formulée et sans être accompagnée d'aucune note explicative, cette critique pouvait laisser planer des doutes et courir la malveillance. L'occasion nous est ainsi donnée d'une mise au point utile, voire nécessaire.

On accusait en fait le Technicum cantonal de refuser des candidats fribourgeois à cause du manque de places, alors que des élèves étrangers, notamment des Hongrois, auraient été admis. Sans doute si cela était vrai, le mode d'admission au Technicum aurait prêté le flanc à la critique. Mais il n'en est rien et l'Office cantonal d'orientation professionnelle s'est empressé de répondre, dès réception du commentaire, à son auteur.

Il faut d'abord retenir, les confusions étant fréquentes à ce sujet, que le Technicum comporte trois sections : une section *apprentissage* groupant les métiers de mécanicien, de mécanicien-électricien, de radio-électricien, de dessinateur en machines et de menuisier-ébéniste ; une section de *chefs de chantier* ; enfin une section *technique* formant, à la suite d'un apprentissage complet, des techniciens-architectes, des techniciens-mécaniciens, des techniciens-électriciens et prochainement des techniciens en génie civil. Remarquons en plus que lorsqu'on entend un apprenti affirmer qu'il suit les cours au « tech », cela signifie, à moins qu'il ne soit réellement apprenti ou élève au Technicum, qu'il suit les cours de l'Ecole complémentaire professionnelle, dont quelques-uns sont donnés, par suite d'insuffisance de locaux, dans le même bâtiment de Pérolles.

En second lieu, si le problème des places disponibles ne se pose pas pour la section technique, il n'en est pas de même pour la section « apprentissage ». En effet, chaque année, sur quelque 90 candidats présentés, environ 45 seulement peuvent être acceptés. Encore faut-il préciser que, toujours à cause du manque de places, une sélection doit encore être opérée en cours de route sur ce contingent, faute de quoi ce serait l'embouteillage dans les dernières années.

Le fait d'être Fribourgeois ne donne pas *ipso facto* la clé d'entrée. Non seulement la dimension des ateliers ne permet pas de dépasser ce nombre, mais encore faut-il subir avec succès l'examen d'admission. Or le jeune homme de 15 ans, qui n'avait donc pas encore terminé sa scolarité normale et dont le père a cru devoir critiquer le Technicum, obtint en 1957 des résultats nettement insuffisants. Son âge et son échec furent les seules raisons de son élimination et *aucun candidat fribourgeois qualifié, âgé de 16 ans, n'a été écarté en vertu du manque de places.*

D'autre part, *aucun élève étranger ne fut accepté dans la section « apprentissage ».* Il est vrai que sept Hongrois avaient demandé de subir l'examen d'admission. Aux instances qui s'occupaient d'eux, la Direction avait clairement répondu qu'ils ne pourraient être admis comme apprentis réguliers. Deux furent cependant reçus dans la section technique, où la question des places disponibles, nous l'avons dit, ne se pose pas. On fit pression pour quatre autres. A la suite d'interventions diverses, la Direction du Technicum accepta de prendre deux jeunes Hongrois comme aides du préparateur au laboratoire de mécanique, avec possibilité de suivre les cours théoriques de première année seulement. Ils ne prirent pas la place d'apprentis fribourgeois comme on l'a prétendu et, après l'année scolaire, ils ont quitté l'établissement en juillet 1958.

Ainsi donc, la critique formulée et à laquelle le présent article est censé répondre, ne repose sur aucun fondement. Les apprentis fribourgeois écartés à l'examen d'admission ne le furent qu'en vertu d'une préparation scolaire et d'aptitudes insuffisantes. Le barème d'admission est par ailleurs plus souple pour les apprentis de chez nous que pour les quelques rares autres, presque tous catholiques, venus des cantons voisins.

Quant à la section technique, si les étudiants techniciens confédérés sont plus nombreux, ils versent une taxe d'écolage plus élevée que les Fribourgeois, dont le nombre pourrait être sensiblement plus grand. Il faut regretter ce recrutement indigène encore trop faible, d'autant plus que la formation qui est donnée dans cet établissement n'est en rien inférieure à celle que l'on peut acquérir dans d'autres écoles techniques similaires en Suisse.

Les maîtres voudront bien retenir, à l'intention de leurs élèves, qu'une bonne préparation scolaire est nécessaire pour faire un apprentissage dans les ateliers du Technicum, et qu'un bon apprentissage de base l'est aussi pour entrer ensuite en section technique.

A. SUDAN.